

COUPE HIVERNALE SENIOR

REGLEMENT 2026 – 2027

1. Organisation

La Coupe Hivernale Senior concerne les dames et les messieurs de plus de 50 ans le jour de la compétition et se joue en semaine entre les clubs de :

- ROCHEFORT EN YVELINES
- BETHEMONT
- FEUCHEROLLES
- LE COUDRAY
- MENNECY CHEVANNES

Chaque club rencontrera deux fois les quatre autres en match aller/retour, en alternant rencontres à domicile et à l'extérieur, selon le calendrier établi auparavant par les cinq capitaines. L'organisation de la finale annuelle se fera en fonction du calendrier mis en place (paragraphe 11).

2. Forme de jeu

La forme de jeu adoptée est le Chapman en match-play par équipe sur 18 trous. Chaque match gagné rapporte 1 point à l'équipe. En cas d'égalité après 18 trous joués il y a partage des points du match. Les points rendus sont égaux à la différence des index moyens des deux équipes qui se rencontrent avec un maximum de 3 coups rendus.

Exemple :

paire A constituée d'un joueur index 14,7 et d'un joueur index 17,6

paire B constituée d'un joueur index 16,1 et d'un joueur index 22,7

index moyen équipe A : $60\% \times 14,7 + 40\% \times 17,6 = 15.86$ arrondi à 15.9

index moyen équipe B : $60\% \times 16,1 + 40\% \times 22,7 = 18.74$ arrondi à 18.7

différence des index moyens : $18,7 - 15,9 = 2.8$

nombre de coups rendus par la paire A à la paire B : 2,8 arrondi à 3 Le nombre entier arrondi supérieur se fait à partir de la décimale 0,5 (2,45 est arrondi à 2 et 2,5 est arrondi à 3).

Les coups sont rendus sur les trous classés handicap 1 à 4 de la carte de score. On place la balle, les conditions à définir par le Capitaine recevant. L'utilisation du télémètre est autorisée. Les paires peuvent être constituées de dames de messieurs ou mixtes.

Pour les golfs de Bethemont, Le Coudray et Rochefort, quand une paire est constituée de 2 dames, les index individuels des dames seront augmentés de deux points pour le calcul des coups rendu de l'équipe.

3. Index

Les index pris en compte sont ceux à la date du 30 septembre 2026. Ils sont limités à 24,0. Un joueur d'un index supérieur à 24 pourra participer mais son index sera ramené à 24.

4. Départs

Les départs se font des marques jaunes pour les messieurs et des marques rouges pour les dames. Le premier départ a lieu à 9h00 de préférence. Les paires sont classées dans l'ordre croissant des index calculés avec la formule chapman de chaque partie. Dans la mesure du possible il est recommandé au capitaine de l'équipe qui reçoit d'organiser des départs simultanés en shot-gun.

5. Greens d'hiver et conditions de jeux.

Il est préférable de jouer sur greens d'été. Toutefois en cas de forte probabilité de jouer sur greens d'hiver, le capitaine de l'équipe recevant en informera 48h à l'avance le capitaine de l'équipe qui se déplace, dans la mesure du possible. Les deux capitaines conviendront alors, soit de maintenir la rencontre à la date prévue en jouant sur greens d'hiver, soit de fixer d'un commun accord une autre date pour jouer la rencontre. En cas de report, le capitaine de l'équipe qui reçoit en informera le responsable de l'organisation de la coupe pour la mise à jour du calendrier. En cas de greens d'hiver aucun point rendu sur les par 3, le point n'est pas reporté.

Si le Capitaine du club recevant estime que son parcours est injouable, libre à lui de proposer à la partie adverse de reporter cette rencontre.

6. Conditions de participation

Les joueurs et joueuses doivent être membres de l'association sportive de leur club. Il est demandé que les joueurs et joueuses portent la tenue de leur club et qu'ils participent au déjeuner à l'issue de la rencontre.

7. Préparation des rencontres

Pour permettre au capitaine de l'équipe qui reçoit d'établir la feuille de match, le capitaine de l'équipe qui se déplace lui transmettra la composition de son équipe au moins 72h à l'avance, en précisant les noms, prénoms et index des joueurs. Pour constituer son équipe, le capitaine devra respecter la règle suivante : La moyenne des handicaps des 12 joueurs devra être au moins égale à 12,0. Cette moyenne se calcule en faisant la somme des handicaps avec décimales. La présence des joueurs et joueuses est demandée au plus tard 30 mn avant le premier départ.

8. Déroulement des rencontres

Chaque club sera représenté par 6 paires de deux joueurs ou joueuses. Les 6 paires seront classées dans l'ordre croissant des index calculés avec la formule Chapman et se rencontreront dans cet ordre. Si un joueur des six paires inscrit sur la feuille de match était empêché et ne se présentait pas à l'heure prévue, la partie peut commencer avec trous perdus pour les trous joués sans le joueur manquant.

9. Résultat de la rencontre

Est déclaré vainqueur de la rencontre le club qui a remporté le plus de points. Une rencontre peut se terminer par un match nul.

Les points attribués pour le classement général sont :

- rencontre gagnée à l'extérieur : 3 points
- rencontre gagnée à domicile : 2 points
- rencontre nulle à l'extérieur : 1,5 point
- rencontre nulle à domicile : 1 point

- rencontre perdue : 0 point

Les deux capitaines valident la feuille de match à l'issue de la rencontre. Le capitaine qui reçoit transmet la feuille de match par e-mail, dans les 48h qui suivent, au capitaine en charge de tenir à jour le classement des équipes.

10. Participation financière

Le montant de la participation financière est fixé à 5 euros par joueur et par rencontre. Chaque capitaine collectera les droits de jeu et fera parvenir, à l'issue de toutes les rencontres, au capitaine, en charge de l'organisation de la rencontre de clôture, la somme de 480€ au maximum ce qui laisse un budget de 2400€ maximum pour organiser la rencontre de clôture pour prendre en charge les lots et les repas.

Pour les joueurs dont l'abonnement ne permet pas de jouer gratuitement sur le golf concerné le jour de chaque compétition, un green fee de 30€ pourra lui être demandé.

11. Rencontre de clôture

En fin de saison, la rencontre de clôture sera organisée suivant la rotation ci-dessous :

2026 : MENNECY-CHEVANNES

2027 : FEUCHEROLLES

2028 : BETHEMONT

2029 : ROCHEFORT

2030 : LE COUDRAY-MONTCEAUX

Elle réunira 12 joueurs ou joueuses par club selon une forme de jeu précisée en temps voulu. Cette compétition sera suivie d'un déjeuner au cours duquel sera désigné le vainqueur de l'édition 2026-2027 de la Coupe Hivernale Senior. Des lots acquis grâce aux participations financières récoltées seront remis aux joueurs et joueuses. Sera déclarée vainqueur l'équipe qui aura totalisé le plus de points à l'issue de toutes les rencontres jouées. En cas d'égalité de points, les équipes concernées seront départagées par le goal average direct de leurs 2 rencontres. En cas de nouvelle égalité, celle des deux équipes ayant remporté le plus grand nombre de parties au cours des matchs joués sera vainqueur. Un trophée sera remis à son capitaine qui aura en charge d'y faire graver le nom de son équipe. Le trophée sera remis en jeu chaque année. Il restera acquis à l'équipe qui l'aura gagné trois fois en cinq ans.

12. Préparation de l'édition suivante

Le capitaine de l'équipe vainqueur de la Coupe Hivernale 2026-2027 réunira, de préférence fin mai – début juin 2026, l'ensemble des capitaines pour élaborer avec eux le calendrier de l'édition suivante et mettre à jour, si besoin est, le règlement général.